

PROVISIONS N° 02

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS Michel

Gestionnaire : M. Fabien AUBRY
0142272782
f.aubry@immocity.com

Comptable : MME Laurence CHOQUET

SCI THOMAS Michel
GERANT M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Paris, le 25/03/2022

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	25/03/2022	01/04/2022 - 30/06/2022	S.9206.00030	01/04/2022	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.500,00	100	31	1.705,00
DEPENSES GRILLE A	1.975,00	100	31	612,25
DEPENSES GRILLE B	1.150,00	100	4	46,00
Total du groupe de lots				2.363,25
Total appel Copropriétaire				2.363,25

Relevé de compte depuis le 01/01/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2022	Appel 1 01/01/2022-31/03/2022	2.363,25	
04/01/2022	Virt THOMAS 43		2.362,78
01/04/2022	Appel 2 01/04/2022-30/06/2022	2.363,25	
	Total du relevé	4.726,50	2.362,78
	Solde en notre faveur en Euros	2.363,72	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS
Référence : S.9206.00030
Période : du 01/04/2022 au 30/06/2022
Echéance : 01/04/2022
Montant : 2 363,72 Euros

Gestionnaire : M. Fabien AUBRY
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

PREUVE DE PAIEMENT *PROOF OF PAYMENT*

Le virement suivant a été exécuté le 21/07/23

*The following transfer has been completed on **Jul 21, 2023***

Émetteur / <i>Emitter's name</i>	SCI MICHEL THOMAS
Compte de l'émetteur / <i>Emitter's account</i>	FR7616958000011483947684823
Banque de l'émetteur / <i>Emitter's bank</i>	QNTOFRP1XXX
Bénéficiaire / <i>Beneficiary's name</i>	SDC Flandre Sud (ASL)
Compte du bénéficiaire / <i>Beneficiary's account</i>	FR7610107001180045458779886
Banque du bénéficiaire / <i>Beneficiary's bank</i>	BREDFRPP
Montant / <i>Amount</i>	2363,25 EUR
Reference / <i>Reference</i>	Charges courantes 2022 - appel n 2/4 01/04 au 30/06

